



## **CONSEIL COMMUNAL**

### **Séance du 24 octobre 2023 à 19h00**

### **Intervention du groupe ECOLO Wavre**

S.P.7 Feuille de route de la Bourgmestre - Questions / Réponses

---

Madame la Bourgmestre, Mesdames et messieurs les échevins et conseillers,

Voici donc un procédé bien étrange que de livrer une feuille de route un an avant les élections et donc, cinq ans après le début de la mandature. Une feuille de route, c'est un guide pas un bilan, pourtant, c'est un peu l'impression que cela nous donne à vous lire.

Mais comme votre bilan est fort incomplet, vous l'avez donc transformé en feuille de route : Voilà ce qui reste encore à faire, sous entendu, ce que nous n'avons pas su faire.

La plupart des items de votre feuille de route, d'ailleurs, sont des points que nous nous attendions à être déjà réalisés.

Et le premier de ces points, le SDC, en est d'ailleurs le meilleur exemple. Le Schéma de Développement Communal traîne à arriver et vous vous en êtes d'ailleurs plaint vous-même.

Or, ce SDC est le préalable à toutes modifications urbanistiques d'ampleur sur le territoire communal. C'est en fait, lui-même, une feuille de route pour l'évolution de notre commune.

Quels sont les quartiers à préserver de la minéralisation ? Quels sont les quartiers à densifier ? Quels seront les lieux de rencontre, de détente, de travail, de loisirs, de commerce ? Comment passera-t-on de l'un à l'autre ?

Sans cette boussole, il y a de grande chance que l'on se perde. Et à en voir les différents projets qui font polémiques, il semble qu'on se soit déjà bien perdu. Un stade régional de Hockey en zone inondable et particulièrement inaccessible, une extension du zoning qui prête à beaucoup de questionnements, un commerce du centre-ville à la dérive, vous le précisez vous-même et des projets à n'en plus finir sans réelle vision, ni coordination. Des projets qui apparaissent et qui disparaissent au gré d'on ne sait quelle volonté.

Bref, nous n'en sommes même pas à la phase diagnostique du SDC et vous nous promettez déjà de tout changer.

Alors, soit vous accélérez le pas sur le SDC, soit vous faites preuve de patience pour les autres projets, mais nous vous demandons d'arrêter de travailler à l'envers.

Pour les autres points que vous avez mis dans votre note, voici quelques réflexions en vrac qui, nous l'espérons, sauront attirer votre attention :

En ce qui concerne la Place Henri Berger :



Il reste encore de nombreuses zones d'ombre : quai supplémentaire pour le TEC ? Sortie du parking SNCB ?

On a l'impression que le projet aboutira d'un tout petit espace vert à cause de ces deux contraintes.

L'accessibilité pour les PMR tant au niveau TEC que SNCB est toujours très problématique.

Bien que vous l'ayez évoqué au dernier conseil, vous n'avez pas vraiment précisé comment le projet d'occupation des bâtiments de la gare pourra s'intégrer au réaménagement de la place.

En ce qui concerne le maillage Bleu et vert, nous regrettons l'arrêt du projet. Il y a urgence de l'aménagement des bords de Dyle (comme à Louvain et Malines) comme lieu de rencontre, de détente. Mais ceci doit bien entendu être entrevu dans le SDC, nous ne pouvons donc pas nous prononcer plus avant.

Pour ce qui est de la végétalisation du centre-ville, nous restons persuadés que la réorganisation et la verdurisation de la Place Cardinal Mercier reste le point de départ d'une vraie volonté de rendre ce centre agréable et vivable. Nous ne pouvons nous contenter d'un Wavre sur Herbe 15 jours par an. La convivialité de cet événement nous a apporté la preuve de la nécessité de faire de cette place un oasis ludique et verdoyant permanent.

Autour de ce projet phare, d'autres initiatives pourront alors rayonner.

Nous vous enjoignons, bien entendu, à terminer au plus vite l'étude sur les Zones d'immersion temporaire et à entrer en concertation avec les autres communes en amont.

A ce sujet, Madame la bourgmestre, nous vous convions à une soirée débat que nous organisons ici même le lundi 6 novembre prochain à 19h30. Madame la ministre wallonne de l'environnement Céline Tellier sera présente, ainsi que notre député fédéral et co-président Régional, Simon Moutquin qui est également rapporteur à l'Europe sur les catastrophes naturelles. Je m'en voudrais d'oublier Madame Alice Alonso, chercheuse spécialisée sur les questions liées à l'eau.



Voilà de quoi, probablement étoffer à la fois votre réseau et vos connaissances sur le sujet. Je pense qu'il s'agit d'une bonne opportunité de converser autour de ce problème et d'avancer vers des solutions concertées à plusieurs niveaux de pouvoirs.

Je me réjouis déjà de vous y rencontrer. Nous aurons certainement l'occasion, également, de parler de la décharge de Basse-Wavre avec Madame la ministre, pour qui cette question est d'une importance majeure.

En ce qui concerne les commerces, nous voulons vous rappeler notre position à ce sujet :

- a) Nous sommes favorables à un vrai piétonnier aux heures de commerces sur une zone bien plus large qu'actuellement afin de rendre une vraie attractivité.
- b) Nous soutenons l'idée d'un marché plus axé sur les produits locaux.
- c) Nous soutenons l'idée d'une halle à Wavre regroupant les entreprises locales.
- d) Nous désirons une place Cardinal Mercier végétalisée et rendue aux piétons et au secteur Horeca.
- e) Nous voulons que la commune travaille avec les promoteurs dans l'objectif de rénover l'ancien bâti avant de commencer à construire autour. Autrement dit : redensifier et réaménager le centre plutôt que d'agrandir inutilement autour d'un centre qui se meurt.

Pour ce qui est du tourisme, juste rappeler que nous avons modestement contribué à la découverte de nos merveilleux sentiers par l'intermédiaire de mes deux collègues au conseil, Jean Goossens et Patrick Pinchart et leur excellent guide. Guide qui a réellement eu son petit succès, preuve que ces balades dans nos espaces verts représentent vraiment un atout pour le tourisme durable. Elles sont en outre le moyen de faire la liaison entre nos villages et des sites comme la Villa Gallo-romaine, la ferme de la Bourse et la chocolaterie, la chapelle de Profondsart,...

Au niveau économique, nous vous renvoyons vers le SDC et le fait que nous trouvons que vous allez trop vite en besogne.

Le projet BVI cristallise ici toute notre attention.

Ce projet est générateur de nuisances et d'augmentation des émissions de CO<sup>2</sup> sur le territoire communal. Il ne s'intègre pas avec notre ambition de rendre une mixité de service au centre de Wavre, au contraire, il participe au renvoi des activités autres que le logement en périphérie et par là, au dépérissement de notre centre-ville.



Ecolo Wavre demande qu'une vraie politique d'investissement dans l'ancien bâti du centre soit menée avant d'envisager la construction de nouvelles zones économiques en dehors d'un certain périmètre, défini par le SDC, bien entendu.

Et pour finir mon intervention, que dire de la piscine ?

- a) Le groupe Ecolo Wavre regrette que la majorité ne prenne pas au sérieux la nécessité d'apporter un outil indispensable à l'apprentissage de la natation dans le bassin scolaire wavrien.
- b) Nous avons toujours demandé un bassin de minimum 33 m, simple, et qui permet l'apprentissage de la natation. Nous désirons un outil au service des écoles et des clubs sportifs. Du service public ... en somme.
- c) Avec ce projet, nous sommes devant un outil digne d'une commune de moins de 3000 habitants et, qui plus est, géré par un privé, empêchant toute liberté d'exploitation pour une politique ouverte sur la pédagogie.
- d) C'est un véritable scandale car la piscine est passée d'un statut de non nécessaire, à indispensable dans le chef de la même majorité. Les projets ont alterné passant de centre aquatique avec thermes naturistes jusqu'aux bassins ludiques avec toboggans. Tout cela, sans vision, sans réalisme et avec une perte de temps incroyable, pour aboutir à une "solution" digne d'un camping.
- e) Ecolo Wavre rappelle qu'il y a plus de 10 000 écoliers sur son territoire. L'apprentissage de la natation est une OBLIGATION scolaire et cette obligation n'est actuellement pas respectée dans plusieurs écoles de l'entité, faute de disponibilité.
- f) Ecolo Wavre soutient l'idée d'une piscine depuis 1994, au moins. L'objectif, la vision est unique : cette piscine publique doit être un outil d'apprentissage pour nos jeunes.
- g) Si nous n'avions pas subi tous ces atermoiements, nous aurions, aujourd'hui, un outil digne d'une commune qui pourtant se veut "rayonnante".

Je vous remercie pour votre écoute.

-----

S.P.12 Service de l'Urbanisme - Décret voiries - Suppression du chemin vicinal n°39, repris à l'Atlas des voiries vicinales de 1841 qui traverse le terrain depuis la chaussée des Collines à la chaussée Château de la Bawette et création d'un cheminement doux (dos. N° 23/01 pu2)

---

(Intervention de Jean Goossens)

Nous ne sommes pas favorables à l'implantation du projet BIV dans le zoning Nord, pour de nombreuses raisons qui ont été clairement présentées lors du dernier conseil, et nous voterons donc par la négative pour ce point.

Néanmoins nous nous permettons deux réflexions au sujet de la suppression de ce chemin 39 :

il nous paraît regrettable, d'une part qu'un chemin public, tout désaffecté soit-il disparaisse ainsi et soit remplacé par un chemin privé, même si une convention permettra l'usage de ce cheminement cyclo-piéton à tous pour une durée de 5 ans ! (il était question lors des commissions de prolonger la durée à 20 ans, mais rien n'est formalisé dans la convention à ce sujet) Que va-t-il se passer après 5 ans ? Ou peut-être 20 ans ?

D'autre part, eu égard — entre autres — aux remarques du service mobilité lors de l'enquête publique — qui déclare que « Il existe des infrastructures cyclables au droit de la N4 et la N257 permettant d'accéder, de manière sécurisée, aux différents points d'intérêts de la zone ainsi qu'au centre-ville de Wavre. Les piétons doivent, quant à eux, majoritairement utiliser les infrastructures cyclables, excepté aux abords des arrêts de bus. Par ailleurs, les liaisons vers les pôles d'habitats les plus proches sont relativement longues, soit plus de 20 minutes à pied. Par conséquent, l'accessibilité du site du projet pour les cyclistes est relativement bonne tandis qu'elle est relativement faible pour les piétons. Le projet prévoit l'aménagement de plusieurs cheminements cyclo-piétons, tous séparés des voiries. »

Mais le tracé de ce cheminement qui va remplacer le chemin 39 nous semble étonnant. Pourquoi faire aboutir ce tracé à front de N4, là où la circulation et-est sera – de plus en plus dense, alors qu'il eût été plus simple, au départ de la chaussée des collines, de poursuivre le tracé le long du golf et amener cyclistes et piétons, directement dans le quartier de l'orangerie, sans avoir à affronter les dangers de la N4 ?

S.P.21 Pôle Finances - Service des Finances - Adhésion à l'accord d'échange de données dans le cadre de la taxation des immeubles inoccupés et/ou délabrés et affectés au logement

---

L'adhésion à l'accord d'échange de données que vous nous proposez ce soir permettra à la commune d'identifier plus facilement les bâtiments non occupés de la commune.

Voilà qui est bien et surtout qui nous permettra d'agir.

Pouvez-vous nous préciser comment vous allez traiter ces données afin de diminuer la part de logement vide à Wavre ?

Pouvez-vous en profiter pour nous dire ce qu'il en est des bâtiments au croisement de la rue du Pont du Christ et de la rue de la Source ?

- 1) Précision quant au respect de certaines règles dans l'enseignement communal.  
(Christophe Lejeune)

Ces dernières semaines, nous avons été interpellé par des parents d'élèves au sujet de l'usage de tickets toilettes et du non respect des règles concernant le travail à domicile.

Je rappelle que le "ticket toilettes" est un système qui vise à éviter que des enfants se déplacent aux toilettes trop souvent pendant les cours. Concrètement, un enfant reçoit un jeton par semaine et il possède une et une seule chance, sur une semaine, de pouvoir aller aux toilettes pendant les cours afin d'éviter l'accident.

Ce système a été assimilé à de la maltraitance puisqu'elle met une pression psychologique sur les enfants, parfois incapables de se contrôler.

De plus, les médecins, par l'intermédiaire du tampon "crocodile bleu" ont fait savoir qu'il est absurde d'imposer une visite chez le docteur pour obtenir un certificat permettant aux élèves de contourner ce dispositif.

Pour Caroline Désir, ministre de l'Éducation, le principe des jetons ou tickets pour aller aux toilettes en classe est intolérable. *Il est essentiel de permettre à chaque enfant de répondre à ses besoins physiologiques. C'est indispensable pour qu'il puisse consacrer toute son énergie aux apprentissages. L'autorisation normée du passage aux toilettes pendant les cours n'est pas tolérable. Si des faits de ce type sont signalés, la ministre de l'Éducation enverra son Inspection pour effectuer le contrôle des pratiques*<sup>[8]</sup>, indique son cabinet

Voilà on ne peut plus clair et j'imagine, je sais, Madame l'Echevine, que vous êtes alignée sur cette position.

En ce qui concerne les devoirs à la maison pour les enfants de 1ère et de 2ème primaire, le décret dit ceci :

En 1ère et 2ème primaire, les travaux en tant que tels sont interdits (des exercices répétitifs par exemple). Par contre, de courtes activités de lecture, ou lors desquelles l'enfant doit présenter à son entourage ce qu'il a fait à l'école, sont autorisées. L'objectif de ces activités est que l'enfant puisse valoriser ses apprentissages.

Selon les témoignages, certaines pratiques dans les écoles communales n'iraient pas dans le sens de ces deux directives.

Afin de clarifier la position du Collège, et donc du PO, pourriez-vous, Madame l'échevine rappeler quelles sont les règles en vigueur sur ces deux sujets et comment vous entendez qu'elles soient respectées dans nos écoles communales?

Nous espérons, par cette question, lever toutes ambiguïtés en ce qui concerne la position du Collège.



## 2) Mobilité autour du centre sportif. (Françoise Darmstaedter)

Une réunion citoyenne a été organisée récemment par le Collège à propos de la mobilité dans le quartier du Centre Sportif.

La première pierre du nouveau stade de Hockey a également été posée cette semaine.

J'ai été sollicitée par certains citoyens présents à cette réunion, à laquelle en tant que conseillers communaux nous n'avons d'ailleurs pas été invités, car une question importante est restée sans réponse précise, à leurs yeux.

En effet, un plan de mobilité prévu pour **tous** les événements sportifs à venir a été évoqué. Mais la concrétisation de ce plan n'a pas été confirmée. C'est à dire qu'un certain nombre de dispositifs (parkings de délestage, navettes, fermeture du quartier...) ont été nommés mais l'accord des partenaires de ce plan n'était, semble-t-il, pas encore acquis.

Pouvez-vous rassurer les habitants concernés sur ce point?

A ce jour, nous n'avons pas reçu le PV de la réunion promis par l'échevin, nous ne pouvons donc pas nous faire une idée précise de ce qu'il s'est dit ce soir-là.

Il était question au départ de quelques rencontres annuelles sur le terrain de Hockey, mais à l'occasion de la pose de la première pierre, le reportage de TV Com fait mention du fait que ce terrain est une belle opportunité pour la politique des jeunes dans le Hockey, et que donc, l'occupation serait de plusieurs jours, soirs par semaine pour les entraînements, les stages, et les matchs amicaux.

Quelles garanties pouvez-vous donner aux habitants pour le maintien de la tranquillité et de la sécurité dans le quartier ?